

UNE PAROLE EFFICACE ?

Martine LENORMAND

Se pourrait-il que des mots, une parole, soient doués d'efficacité ? C'est-à-dire qu'ils aient la capacité de parvenir à un effet attendu ou souhaité par ceux qui les profèrent ? Se pourrait-il que des mots, une parole, aient tout autant d'efficacité sans qu'on puisse en anticiper l'effet ?

Si on se réfère à Cl. Lévi-Strauss (1) et à ce qu'il nomme « efficacité symbolique » dans une cure chamanique ou à M. Mauss (2) qui travaillait à l'étude des rituels formulaires pour « préparer l'explication définitive de la croyance à l'efficacité des mots » il serait possible d'avoir parfois accès à un « langage des Dieux », un langage qui agit.

A quelles conditions, dans quel contexte, un mot, une parole, auraient-ils une chance de devenir aussi efficaces que ce « mana » que Cl. Lévi-Strauss (1) emprunte au monde polynésien ? « Mana susceptible de représenter ce « signifiant flottant » qui est la servitude de toute pensée finie mais aussi le gage de tout art, toute poésie, toute invention mythique et esthétique », écrit-il dans son *Anthropologie Structurale*.

Poésie, parole poétique donc, et, pourquoi la parole analytique ne rentrerait-elle pas aussi dans la définition de Cl. Lévi-Strauss ? Ces différentes paroles auraient-elles quelque chose en commun ? Est-ce pour cette raison que J. Lacan, à une certaine période de son séminaire -1977-, s'est tourné vers la poésie ? Ce que nous évoquons d'une efficacité symbolique s'apparenterait-il aux actes performatifs dont parlent les linguistes ? Pourrait-on qualifier ces paroles de « réussies » ou pas ? En ce qui nous concerne, la cure analytique, à quelles conditions leur accorderions nous un prix, (le prix de la parole, thème de notre colloque)

PARLER

Bien sûr, la différence entre poème et cure s'affiche d'emblée. Dans une cure, il ne s'agit pas à priori d'écrire puis, éventuellement, de réciter, mais de dire, de donner à entendre. Il s'agit de parole au sens où chacun s'approprie à sa façon les codes de la langue ainsi que l'écrit E. Benvéniste dans les *Problèmes de linguistique générale* (3) : « Avant l'énonciation la langue n'est que la possibilité de la langue ; après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour. »

Dans une analyse, il ne s'agit pas de parler tout seul mais de parler à quelqu'un... A la « personne » de l'analyste. Même si cette « personne » ne répond pas à tout coup. Il ne s'agit pas d'un dialogue ordinaire.

Dans une analyse, il peut être question d'écriture puisqu'il pourrait s'agir de dire quelque chose qui serait déjà inscrit. Écriture particulière.

A ce sujet, comment pouvons nous relire la Lettre 52 que S. Freud (5) adresse à W. Fliess le 6-12-1896, ou le texte sur le Bloc notes magique (1925), dans

lequel S. Freud évoque la transcription des perceptions sous forme de traces mnésiques dans l'appareil « perceptif psychique » ? « Notre appareil psychique... possède le don illimité de recevoir de nouvelles impressions et crée cependant de façon continue des traces mnémoniques durables sinon inaltérables ». Plus loin, S. Freud ajoute : « C'est le défaut de traduction (de ces traces) que nous appelons le refoulement. » Celles qui ne sont pas traduites, transcrites dans le conscient, constituent-elles un système d'écriture dans l'inconscient ? Rappelons que la feuille celluloïd recouvrante (représentation du système conscient-préconscient), lorsqu'elle se détache du bloc note magique semble « libre d'écriture » d'après S.Freud alors que la surface dont elle se détache, l'inconscient, lui, conserve des traces. Manière avec le bloc notes magique de rappeler la phrase canonique de la lettre 52, (1896) : « le conscient et la mémoire s'excluent mutuellement. »

On peut alors se demander par quelle opération ces traces mnésiques refoulées pourraient parvenir à être parlées. Il s'agirait de relire en ce sens le travail du logicien P. Laval : L'appareil psychique freudien et la « logique du dialogue. » (6) Lyon. 31 mai/1er juin 1986 : « La traduction des pensées inconscientes en « une autre sorte de signes », les mots, fait donc du mouvement d'écriture dit « de transfert » une supposition. »

Tenter de parler les traces. Dire comme ça vient pour se donner une chance de les laisser émerger dans une situation transférentielle, ces traces, serait-ce simplement un « acte individuel d'appropriation de la langue (qui) introduit celui qui parle dans sa parole. » ? Dans cette définition E. Benvéniste (7) fait allusion à un sujet, le moi, qui parle. Mais, un analysant, « ça parle » dans la langue commune à tous et/ou dans sa langue, celle qui lui a été « greffée » dès qu'il a été parlé par ceux qui lui ont donné le jour. Pour la psychanalyse l'analysant est parlé, il n'est pas sujet de sa parole ou alors sujet au sens où il y est assujéti. Pour J. Lacan, c'est l'inconscient qui parle « lalangue », ce langage que l'enfant reçoit et qui lui préexiste. Langage « troué », marqué par une incomplétude qui résulte de ce que la langue comporte structurellement un point de cessation. Nous y reviendrons.

Parler dans la cure, dire sa « lalangue », dire sa langue maternelle, ceci pourrait-il être entendu comme une performance, comme un acte performatif, au sens du linguiste J.L. Austin (8) ? Serait-ce « produire un énoncé afin qu'il agisse sur son environnement par ses mots », ce qui pourrait aussi être une définition de l'efficacité symbolique ? Serait-ce chercher à produire un effet sur l'autre/Autre ? Chercher à lui faire quelque chose dans un but défini ? Ce qui n'est pas pour l'analyste, l'analysant ou le poète le véritable enjeu. Faire quelque chose à qui ? Ne serait-ce pas d'abord à soi-même ? Ne faudrait-il pas supposer que la parole destinée à « un autre » serait en un sens destinée « au même qui parle » ?

« Chaque sujet parlant est à la fois le destinataire et le destinataire de son propre message, puisqu'il est capable en même temps d'émettre un message tout en le

déchiffrant, et en principe n'émet rien qu'il ne puisse déchiffrer. Ainsi le message destiné à l'autre est, en un sens destiné au même qui parle : d'où il découle que parler, c'est se parler.» J.Cl. Milner. L'amour de la langue (10)

Lui faire quelque chose à l'analyste ? Même si ce « lui » est à entendre ici comme un impersonnel, au sens où J. Lacan parlait de « non personne » pour caractériser la personne de l'analyste ? Non plus ! C'est ainsi qu'il en arrivait à avancer que l'inter-subjectivité est exclue de la relation analytique : « Le transfert à lui seul fait objection à l'inter-subjectivité ». (Proposition sur la passe de 1967).

Cette avancée, dans la théorie lacanienne du transfert, montre bien que celle de l'énonciation avancée par les linguistes ne peut être la même théorie langagière. Bien que les termes utilisés, le signifiant en étant sans doute le plus marquant, soient parfois les mêmes. L'emploi que fait J. Lacan de la terminologie structuraliste serait plutôt apte à provoquer un certain malentendu. Ce qu'il nomme lui-même sa « linguisterie » prend exclusivement en compte la structure spécifique de l'interlocution analytique et non les conditions « ordinaires » de la communication.

Les théoriciens de l'énonciation, eux, font l'étude du discours, de l'énoncé « en situation », dans une situation où le « monde » sert de référent, où la vérité existe quand la proposition est vraie, quand la phrase correspond au monde en question. L'ego y reste le centre de l'énonciation. J.L. Austin (11), J.R.. Searle (12), et beaucoup d'autres utilisent le « moi conscient » de la psychologie qui se croit maître de son discours, de son acte, et du monde.

Au contraire, le patient doit s'abstraire de toute évaluation d'utilité directe dans une séance, il est « à la tâche », soumis à un « dire comme ça vient » duquel toute notion d'efficacité consciente doit être exclue. Ce n'est alors plus un « je » qui parle comme le supposent les linguistes mais un « il », c'est à dire, le sujet de l'inconscient. Celui-ci ne peut chercher, comme certains poètes, à émouvoir ou à faire beau ; il suit si possible le commandement fait par l'analyste. Il pratique un autre exercice de la parole que celui qu'il a pratiqué jusque là. La libre association contraint paradoxalement à d'étranges détours quand bien même s'énoncent des choses familières. Cette parole là, le « ça qui vient », permet de penser les opposés ensemble, d'entendre que, dès qu'on parle de quelque chose, on parle obligatoirement de son contraire, un « non » évoquant obligatoirement un « oui » et vice versa. Dans une séance, un signifiant évoque autre chose que ce qu'il dit et convoque un au-delà. Pas question donc de raturer, supprimer, corriger un mot comme pourrait le faire un poète. Rien ne peut, dans la cure, échapper aux concaténations signifiantes. Il y a impossibilité de rejeter une pensée.

Si le patient est tenu d'abdiquer tout souci de convenance il l'est aussi de renoncer à tout souci poétique : « La première chose serait d'éteindre la notion de beau. Nous n'avons rien à dire de beau. C'est d'une autre résonance qu'il

s'agit, à fonder sur le mot d'esprit.... Un mot d'esprit n'est pas beau ; il ne se tient que d'une équivoque ». J. Lacan. Séminaire du 15 mars 1977.

Une locution travaillée par l'équivoque est à la fois elle-même et une autre. « Un mode singulier de faire équivoque, voilà donc ce qu'est une langue, entre autres. (...) De quelque côté qu'on la considère, elle est autre à elle-même, incessamment hétérotopique. (...) La langue est alors ce qu'en pratique l'inconscient, se prêtant à tous les jeux imaginables pour que la vérité, dans la mouvance des mots, parle. » J-Cl. Milner.

Dans la cure il s'agit de « Dire vrai », expression de J.Lacan, et ceci ne peut mener à un texte esthétique. Ou alors devrions-nous d'avantage développer ce que les théoriciens de l'art avancent quand ils parlent d' « efficacité esthétique ». Il y est toujours question du rapport de l'être à l'infini, du rapport de la « monstration » avec l'impossible à dire.

Il n'est pas non plus question, dans une séance, de tendre vers un énoncé « réussi » tel que J.L.Austin peut en qualifier certains dans « Quand dire c'est faire » (15) ? Il n'y a bien sûr rien d'autre à réussir que seulement à laisser parler sans représentation but, sans objet pré-inscrit. Parler dans une analyse ne peut pas non plus être une poétique au sens où l'entend Aristote. La poiesis c'est faire, produire, créer, fabriquer. Un poète, un artiste, peuvent produire un objet extérieur. A la fin d'une séance d'analyse ou à la fin d'une psychanalyse, il n'y a pas production d'un objet extérieur à l'analysant ou à l'analyste. Pas de poème, pas d'œuvre d'art. L'analyse trouve sa fin en elle-même. Il s'agit d'une « aventure qui ne vise nul autre ailleurs que soi-même » écrit Ch. Oddoux dans Histoires de passe (16). Ce qui est la définition d'une praxis et non d'une poiesis.

Pendant un trajet analytique, on parle d'un « analysant », de celui qui se soumet à la règle fondamentale dans un processus en train d'avoir lieu. Après le trajet, on ne parle pas d'un sujet analysé mais d'un « ayant été analysant » dit J. Lacan dans son séminaire sur l'acte (17). Il s'agit d'être et il y a une notion d'infini dans l'être. C'est immatériel. C'est bien ce qui, au terme d'une analyse, rend la démarche d'une psychanalyse peu démontrable et peu explicable aux législateurs. Ce sont ici les fondements mêmes de la procédure de la passe telle qu'elle a été ré-instituée au démarrage des CCAF : « D' l'analyse, d'l'analyste, ça ne se juge pas, au mieux ça se constate, on en prend acte. » A. Rondepierre. (18)

POETISER

Et dans la poésie, qu'est ce qui pourrait éventuellement être réussi ?

J.Lacan, dans deux séances du séminaire L'insu-que-sait-de-l'Une-bévue, (19) - 15 mars et 19 avril 1977- s'intéresse à la poésie. Il en distingue deux sortes : une qui rate et une qui réussit.

« Une parole pleine est une parole pleine de sens. La parole vide est une parole qui n'a que de la signification... C'est parce que le mot a double sens qu'il est S2, que le mot sens est plein de lui même... Le propre de la poésie, quand elle rate, c'est de n'avoir qu'une signification, d'être pur nœud d'un mot avec un autre

mot... Comment le (mauvais) poète peut-il réaliser ce tour de force de faire qu'un sens soit absent ? En remplaçant ce sens absent par la signification. »

Pourrait-on imaginer ainsi la différence entre psychanalyse et psychothérapie ? Dans une psychanalyse il s'agirait du sens, de l'innommable, du hors langage ; d'un sujet aboli et divisé par le savoir inconscient qui le constitue et le commande à son insu.

Dans une psychothérapie il s'agirait de tendre vers un sujet qui s'accomplirait pleinement en prenant conscience de son inconscient et substituerait une signification (vide) au sens, tentant de dire le tout sur le vrai. Ce qui, bien sûr, serait illusoire et à situer du côté de « l'escroquerie », -mot emprunté à J. Lacan qui place l'escroquerie du côté de l'imaginaire- d'une stratégie qui ne viserait que le gain de cet « état premier » dont la thérapeutique, la psychothérapie, viserait la restitution. « Observerais-je en effet qu'il n'y a aucune définition possible de la thérapeutique si ce n'est la restitution d'un état premier. Définition justement impossible à poser dans la psychanalyse. » Ce que souligne J. Lacan (proposition du 9 octobre 1967). Reprenant cet argument, Ch. Oddoux (20) faisait remarquer dans Histoires de passe que le seul bien que le sujet puisse viser dans le « là où c'était », c'est « là où c'était... l'inconscient. », magnifiquement métaphorisé par Nietzsche, le philosophe-poète quand il écrit : « Deviens ce que tu es. »

Il y aurait donc une autre façon d'aborder la poésie que celle de la signification, du sens.

Au lieu d'élire un « beau » poème, ce qui n'a guère plus de sens que de parler de « belle analyse » ou de « belle cure », ne pourrions nous pas soutenir qu'un poème digne de ce nom serait un poème qui ne viserait pas à la saisie d'un objet mais plutôt à « rendre compte de la lacune des mots » comme l'écrivait Fr. Ponge.(22)

Comment placer la poésie ailleurs que du côté de l'esthétique ? Il faudrait formuler une hypothèse : une poésie serait « réussie » parce qu'elle offrirait un nouveau rapport au langage, parce qu'elle aurait un effet sur le réel et sur la langue. Elle offrirait la possibilité d'accéder au Réel, l'un des trois registres de l'expérience humaine formalisés par J.Lacan (Réel. Symbolique. Imaginaire), et serait tentative d'en témoigner. Ce qui impliquerait alors une fonction poétique, un acte. « Poéticité » disait R. Jakobson dans l'article linguistique et poétique (22) ; alors que R. Barthes (24) élisait « poéticien » celui qui parvenait à cette dimension.

Mais, comment le Réel, par définition inconnaissable –« le réel c'est l'impossible » disait J. Lacan - pourrait-il être saisi par le poème ? Cheminer vers une réponse nous amène à préciser le concept de Lalangue. Lalangue pointe le fait qu'il y a dans le langage un moment où l'on atteint l'impossible à dire. Cet au-delà de la parole pourrait à la fois s'entendre dans le poème « réussi », et dans l'expérience analytique qui s'en réclame. Lalangue, c'est un savoir contenu

dans l'inconscient, un savoir sur la jouissance. La langue c'est le nom de l'inconscient dans le dernier séminaire de J.Lacan.

St. Mallarmé (1842-1898), souvent cité par J. Lacan qui cherchait à élaborer une méthode « accordée à la nature de la poésie » (on pourrait d'ailleurs se demander pourquoi), avait pour projet de « creuser le vers », de porter le langage vers ses limites à une époque où s'élaborait en France un nouveau rapport au langage. Ce qui rejoignait d'une certaine façon les propos d'A. Rimbaud pour qui le poète était celui qui devrait réveiller le monde : « La Poésie ne rythmera plus l'action : elle sera en avant. » écrivait-il dans une lettre à Paul Demeny (25), et de ceux de J. Lacan dans Télévision (26) : « Le discours analytique fait promesse : d'introduire du nouveau. »

Il s'agirait donc de saisir la poésie du côté de l'acte et non de l'esthétique, ce que soutient V. Novarina (27) quand il évoque un au-delà de la parole : « ...elle agit, elle est un verbe ; elle prononce le temps ; elle marche, elle fait apparaître l'espace où elle avance... »

Mais alors... que disait J. Lacan quand il disait qu'il ne se trouvait pas « poète » (28) Il ne se trouvait pas assez poète ? Seulement psychanalyste ? Pas assez psychanalyste ? Se demandait-il comment « réveiller » la psychanalyse ? Ou comment réveiller avec la psychanalyse ? S'il était possible de concevoir l'émergence du signifiant « qui nous ouvrirait à ce que, de mes pas patauds, j'appelle, j'appelle le Réel. »

Qu'entendait-il par là ? Que ce qui serait à dire ne pourrait mieux s'approcher qu'avec le dire du poème ? Quel(s) serai(en)t le(s) signifiant(s) pour l'impossible à dire ? Comment faire qu'un au-delà de la parole ait une chance de se faire entendre ? De quel côté pourrait-il surgir ? Du dire comme ça vient côté analysant ou de ce que le psychanalyste dirige de son action dans l'opération analytique ? Quelle est la part de chacun dans ce jeu ?

Un contrat

Si analysant et analyste ont une chance d'accéder au Réel, c'est à deux. Si le poète se fait quelque chose à lui-même (qui resterait à définir), analysant et analyste produisent ensemble, et peut être même chacun de/à sa place.

L'analysant se spécifiant d'un « faire de pure parole », sa tâche étant de « laisser le signifiant à son jeu », de « démissionner de l'acte ». Le psychanalyste étant du côté de l'acte bien que sa posture se caractérise par son non-agir. L'acte n'est pas l'agir. L'acte se soutient toujours d'un dire. Il n'y a pas d'acte analytique seulement avec l'interprétation. D'ailleurs peut-on recouvrir celle-ci du terme d'action ? L'action dans une psychanalyse ne désigne-t-elle pas uniquement les effets que peut produire l'analyste ?

Analysant et analyste sont associés dans un contrat de langage : la parole libre comme texte brut. L'analysant accepte de livrer tous ses brouillons. Serait-ce cette qualité de brouillon qui permettrait pour l'un et/ou pour l'autre, ou pour les deux, des ouvertures sur le Réel ?

La parole en analyse semble décidément fort différente de la parole poétique pour la production de laquelle le poète établit, au mieux, un contrat avec lui-même. Mais, un contrat avec soi-même peut-il accéder à une dimension d'acte, c'est une vraie question. Il est évident qu'une parole ne peut obtenir un effet performatif que dans un cadre défini. Position que défendait E. Benvéniste(29) : « Un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte. Hors des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est rien. N'importe qui peut crier sur la place publique : « Je décrète la mobilisation générale. » Ne pouvant être acte faute de l'autorité requise, un tel propos n'est que parole. » E.Benvéniste (30).

C'est ce que reprenait A.Rondepierre dans Tribune 1(31). : « Instituer n'est rien d'autre que définir un tel cadre sans lequel nulle parole ne peut obtenir cet effet performatif proposé par Austin et restitué dans sa dimension d'acte par Benvéniste ». Il ne peut en effet y avoir de psychanalyse sans institution, sans un ensemble de règles susceptibles de garantir l'acte, semblait-il vouloir avancer. Mais est-ce suffisant pour assurer une terminaison possible au dialogue analytique ? Pour attester qu'il y a eu ouverture sur le Réel ? Ceci ne nécessite-t-il pas aussi qu'il y ait authentification par d'autres afin que l'analysant ne ressorte pas isolé de cette expérience alors qu'il est le seul (avec son analyste) à l'avoir vécu ? Cette authentification mériterait-elle, nécessiterait-elle un « contrôle » ? Là est la question soutenue par J. Lacan dans son discours à l'Ecole (32). Première interprétation de sa proposition d'octobre : « Le seul point où l'acte peut être interrogé est son point d'origine. » (33) J. Lacan identifiait ce point d'origine comme celui du passage à l'analyste (à ne pas prendre au sens social du terme) que la procédure de la passe pourrait venir questionner. Ce n'est pas uniquement avec cette dernière que l'analysant, à partir d'un certain point de son cheminement, en arrive à la nécessité de ne plus seulement échanger avec son analyste mais aussi avec d'autres. (Cartels, contrôles, interventions en colloques.) Autant d'outils, de dispositifs, mettant en jeu ses témoignages auprès d'autres pouvant trouver autant de répliques qui viendraient éclairer les points de son analyse restés obscurs jusque là. Autant d'impasses, autant de pans n'ayant pas encore eu accès au symbolique. Remarquons que nous trouverions ici « l'envers » de cette maxime de J. Lacan : « Ce qui n'a pas accès au symbolique (ré)apparaît dans le Réel. » Y aurait-il alors possibilité d'établir un rapport entre ce passage à l'analyste et la production de signifiant « ouvrant sur le Réel » comme nous le signalions précédemment ? D'autre part, pourrait-on mettre ici au compte d'une efficacité symbolique une levée de refoulement ? Cette dernière n'est-elle repérable que via les témoignages qui opèrent au sein de la procédure de la passe ?

La mise en place du témoignage indirect (un analysant parle à deux passeurs qui parlent à un jury dont l'un des membres témoignera auprès du coordonnant ; un analyste parle d'un de ses patients à un autre analyste dans le contrôle ; un rapporteur parle d'une expérience de cartel à un autre cartel.) ne serait-elle pas

une tentative d'accéder à ce qui s'est passé dans une cure, à l'insu du psychanalyste et du psychanalysant ? Il pourrait en résulter une ouverture sur un au-delà de ce qui s'est dit, insu de l'un et/ou de l'autre . Quel rapport cet insu entretient-il avec le réel ... de la cure ? Quel rapport cet insu aurait-il avec ce qu'on appelle levée de refoulement ?

Mais alors pointent des questions : une levée de refoulement témoignerait-elle de ce qui s'est passé dans la cure, dans un travail de cartel, dans un contrôle, et pourrait-on l'articuler avec ce qu'on appelle effet de passe ?

Ou est-ce seulement grâce à une succession de témoignages, comme dans la passe par exemple, qu'il serait possible d'accéder à un au-delà de ce qui s'est dit, parce que s'y produirait un mouvement propice à une performance qui comprendrait une levée de refoulement ?

Ou encore, le travail centré par l'échange de la parole entre un analysant et celui que ce dernier met en place d'analyste suffirait-il à ce que se produise « d'analyste » ?

Bibliographie

1 Cl. Lévi-Strauss. Anthropologie structurale. Plon. 1958.

2 M. Mauss. Essais de sociologie. Poche.

3 E. Benvéniste. Problèmes de linguistique générale. Gallimard. 1966.

4 S. Freud. La naissance de la psychanalyse. PUF. 1973.

5 P. Laval. L'appareil psychique freudien et la logique du dialogue in actes du colloque « la pratique de l'analyse freudienne. Cahiers des CCAF n°4. Lyon. 31 mai/1er juin 1986.

Ibid.

J.L. Austin. Quand dire c'est faire. Seuil. 1970.

A. Rimbaud. Lettre à Paul Demeny. 15 mai 1871. In « Lettres du voyant. »BNF

J.Cl. Milner. L'amour de la langue. Edition Verdier. Oct 2009.

J. L. Austin. Quand dire c'est faire. Seuil. 1970

J.R. Searle. Les actes de langage. Essai de philosophie linguistique. Revue philosophique de Louvain. 1973. Volume n°12.

J. Lacan. Séminaire du 5 mars 1977.

C. Oddoux. L'analyse trouve sa fin en elle-même. Colloque des 15/16 mai 1993. Histoires de passe aujourd'hui. Eres. Déc. 1993.

J. Lacan. L'acte analytique. 1967/68.

A. Rondepierre. De l'analyste. Congrès de Caen.11/12 juin 1988. CCAF.

J. Lacan. L'insu-que-sait-de-l'une-bévue. 1er mars/19 avril. 1977.

E. Benvéniste. Ibid.

H. Maldiney. Le legs des choses dans l'œuvre de Francis Ponge. L'âge d'homme. 1974.

R. Jakobson. Ibid.

R. Barthes. De l'œuvre au texte. In le bruissement de la langue. Essais critiques IV. Seuil. 1984.

A. Rimbaud. Ibid.

J. Lacan. Télévision. Seuil. 1974.

V. Novarina. Devant la parole. P.O.L. 1999

Instance de la lettre dans l'inconscient. J. Lacan. Les Ecrits. Seuil.

29. J. Lacan. Ecrits.

30. E. Benvéniste. Ibid.

31. E. Benvéniste. Ibid. A. Rondepierre. L'institution en qu

- A. Rondepierre. L'institution en question. In Tribune1. CCAF. 1985.
33. J. Lacan. L'acte analytique. Séance du 17/1/68
34. J. Lacan. Discours à l'Ecole Freudienne de Paris. 6.12.67. In Autres écrits. Seuil.
35. J. Lacan. L'acte analytique. Ibid.